Image not found or type unknown

comment contester mon Licenciment économique

Par **yuliya**, le **01/10/2009** à **11:05**

bonjour,
j'ai reçu la lettre de licenciment mercredi pour l'entretient lundi.
ce qui m'inquiette, c'est que le gérant de l'entreprise a pris une stagière. Ils sont très proches : arrivent et partent ensemble, mangent à midi ensemble etc.
je crains, que il veut lui "offrir" ma place et déguise ça en licenciment économique. Comment je peux contester ce licenciment? Comment je peux vérifier qu'il n'embauche pas derriere ?

Par **malgort**, le **03/10/2009** à **11:50**

Vous pouvez aller au tribunal des prud'hommes pour demander un licenciement sans cause reel et serieuse. Et vraissemblebement pour non respect de la procedure vue la date d envoie de votre lettre

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés